

Berne, le 10 mai 2021 / Communiqué de presse

Un marché du travail écologique et social pour la Suisse Plan d'action de Travail.Suisse pour une politique climatique sociale

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, dit clairement oui à la loi sur le CO2. Mais pour réaliser l'objectif de neutralité climatique, d'autres pas devront suivre avec une transition juste pour les salarié-e-s et les bas et moyens revenus. Le plan d'action de Travail.Suisse présente des revendications claires pour y parvenir. Une politique climatique efficace ne peut être qu'équitable et inclusive.

La politique climatique en Suisse est une chance pour le maintien et la création d'emplois mais aussi un risque en raison du rapide et profond changement structurel sur le marché du travail. Elle ne doit pas seulement apporter des réponses aux défis écologiques, mais il est impératif qu'elle prenne également en compte ceux du marché du travail, de la politique sociale et de la répartition. **Le « Green Deal » doit être aussi un « Social Deal ».** Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse déclare : « Les crises frappent toujours plus durement les plus faibles. Ne serait-ce que pour cette raison, la lutte contre le changement climatique est aussi un combat pour la justice sociale et donc un enjeu pour les syndicats. » **Les syndicats doivent donc être impliqués dans la mise en œuvre de la politique climatique suisse** car les changements structurels nécessitant des mesures sur le marché du travail.

Il faut aussi renoncer au plus tard en 2030 aux réductions des émissions faites par des projets à l'étranger. Elles ne sont pas dans l'intérêt de l'innovation et de la création d'emplois en Suisse tout en maintenant plus longtemps la dépendance énergétique de la Suisse. « Continuer à importer des énergies fossiles coûte des milliards. Il vaudrait mieux investir ces sommes dans le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la formation des salarié-e-s pour l'acquisition de nouvelles compétences » explique Léonore Porchet, vice-présidente de Travail.Suisse et conseillère nationale.

Il ne peut y avoir de justice climatique sans justice sociale. Un revenu d'incitation climatique issu de toutes les émissions de gaz à effet de serre serait la solution la plus juste. « Les revenus faibles ou moyens, récupèrent plus d'argent qu'ils n'ont à payer pour les coûts plus élevés des biens et services carbonés qu'ils consomment. La raison en est que les hauts revenus ont des émissions de gaz à effet de serre plus élevées », dit Nick Beglinger, directeur de la Fondation Cleantech21.

Une organisation syndicale doit se soucier de l'effet du réchauffement climatique sur les conditions de travail qui est déjà une réalité concrète pour les salarié-e-s. « La mise en œuvre de la stratégie d'adaptation climatique suisse doit inclure une **collaboration non seulement avec les cantons mais aussi avec les partenaires sociaux** », indique Denis Torche, responsable du dossier politique climatique à Travail.Suisse.

Documents

- Interventions : Adrian Wüthrich | Léonore Porchet | Nick Beglinger | Denis Torche
- « Plan d'action pour une politique climatique basée sur la transition juste »

Renseignements

- Adrian Wüthrich, Président de Travail.Suisse, 079 287 04 93, wuethrich@travailsuisse.ch
- Léonore Porchet, Vice-présidente de Travail.Suisse, Conseillère nationale, 079 350 67 43, leonore.porchet@parl.ch
- Nick Beglinger, Directeur de la Fondation Cleantech21, initiateur de l'Association économique swisscleantech, 079 421 50 77, nick.beglinger@cleantech21.org
- Denis Torche, Responsable du dossier politique climatique à Travail.Suisse, 079 846 35 19, torche@travailsuisse.ch